



**Le CONSEIL MUNICIPAL
se réunira en séance publique
le 3 octobre 2019 à 18H30
à l'Hôtel de Ville.**

ORDRE DU JOUR

- 1 - Parc naturel régional du Mont-Ventoux – adhésion au syndicat mixte et approbation de la charte
- 2 - Abords des Monuments Historiques : approbation du projet de Périmètre Délimité
- 3 - Canal de Carpentras : convention en vue de la desserte en eau du stade municipal
- 4 - Syndicat mixte des eaux de la Région Rhône-Ventoux : convention de co-maîtrise d'ouvrage
- 5 - Subventions aux associations - Association KIT- subvention exceptionnelle
- 6 - Subventions aux associations -Téléthon 2019 - subvention exceptionnelle
- 7 - Indemnité de conseil au comptable public
- 8 - Donné acte des décisions municipales
- 9 - Questions diverses

Le Maire


Aimé NAVELLO

